





## « QUELLE PLACE POUR LES FEMMES DANS L'HISTOIRE ENSEIGNÉE ? »

(étude)

# RAPPORTEURE : ANETTE WIEVIORKA

AU NOM DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES ET À L'EGALITÉ DES CHANCES ENTRE

HOMMES ET FEMMES
PRÉSIDÉE PAR
CLAUDETTE BRUNET-

LECHENAULT

Etude
ADOPTEE LE 19 NOVEMBRE 2003,
PAR LA DELEGATION AUX DROITS
DES FEMMES ET À L'EGALITE DES
CHANCES ENTRE HOMMES ET
FEMMES ET PAR LE BUREAU DU
16 DECEMBRE 2003

L'Histoire, dans notre pays, a été très longtemps celle de la Nation et de sa construction, une histoire où seuls les évènements, les guerres, les grands hommes, structurent un récit qui, de ce fait, laisse par définition peu de place aux femmes.

Cette occultation des femmes dans l'histoire se trouve confortée par le fait que l'école de la République est fondée sur un Universel qui tend à ignorer les différences, y compris celles des sexes. Mais cet Universel n'est, en l'espèce, qu'un demi universel : comme l'écrivent Georges Duby et Michelle Perrot dans leur Histoire des femmes en Occident, l'histoire a été un « métier d'hommes qui écrivent l'histoire des hommes présentée comme universelle... ».

La faible place laissée aux femmes dans l'histoire enseignée contraste pourtant avec le dynamisme de la recherche et la qualité des publications en matière d'histoire des femmes.

- Publication 01 44 43 60 47
  Service de la communication
   Diffusion 01 44 43 63 30
  Service des archives et de la distribution
   Service de presse 01 44 43 61 25/21
  - www.ces.fr

# I - HISTOIRE DES FEMMES ET DU « GENRE » : UN EXCEPTIONNEL DEVELOPPEMENT

### 1. Les débuts de l'histoire des femmes et du genre aux Etats-Unis

L'écriture de l'histoire des femmes, d'abord liée au mouvement féministe, a pris son essor aux Etats-Unis. Elle visait à montrer que le passé n'était pas seulement peuplé d'hommes, en soulignant le rôle des femmes par le biais de biographies de femmes célèbres et en étudiant la maternité ou le travail des femmes « ordinaires ».

Au milieu des années quatre-vingt, les auteures de ces recherches estimèrent avoir rendu « visible » ce qui pouvait l'être, que leur impact sur l'écriture générale de l'histoire restait faible, et que cette démarche ne permettait pas de comprendre la construction historique du masculin et du féminin.

Un passage s'est alors effectué des études sur les femmes (women studies) aux études sur le « genre » (gender studies), le « genre » n'étant pas le sexe biologique, mais la construction sociale (donc historicisable) du masculin et du féminin, un centre de recherche sur les femmes ou le genre étant créé dans la plupart des universités américaines.

### 2. En France, une évolution plus contrastée, malgré le dynamisme de la recherche

Après des débuts marqués par le militantisme féministe, l'histoire des femmes en France a également connu, à partir des années quatre-vingt, un désir d'institutionnalisation : 1982 vit notamment la création de trois postes à l'université spécialisés dans l'histoire des femmes, et 1983 le lancement par le CNRS d'une action programmée : « Recherches féministes et recherche sur les femmes », qui finança 68 programmes. Mais, à la fin des années quatre-vingt, l'Etat tendit en France à se désengager.

Certes, la recherche conserve sa vitalité : Clio. Histoire, femmes et sociétés, première revue universitaire consacrée à l'histoire des femmes, naquit en 1997 ; en 2000 sont créées une Société internationale d'étude des femmes sous l'Ancien régime et « Mnémosyne : Association pour le développement de l'histoire des femmes et du genre » ; les premiers manuels d'enseignement supérieur paraissent, les numéros spéciaux de revue se multiplient.

Mais ces travaux ne trouvent guère de traduction dans l'enseignement supérieur : la quasi totalité des étudiants d'histoire, dont certains deviendront des enseignants, voire les rédacteurs des futurs manuels, suivent un cursus dont l'histoire des femmes ou du genre est absente. Cette situation tient pour partie à ce qu'écrire et enseigner cette histoire reste pour certain(e)s synonyme de « communautarisme ». C'est oublier que les rapports hommes/femmes traversent toutes les époques, et qu'une histoire sans les femmes n'est que celle de la moitié de l'humanité.

### II - RETROUVER ET CONSERVER LES TRACES NÉCESSAIRES A L'ÉCRITURE D'UNE HISTOIRE DES FEMMES : LES ARCHIVES

Il ne peut y avoir d'écriture de l'histoire sans sources, principalement les archives. Or « les silences de l'histoire », en ce qui concerne les femmes, font très largement écho au silence des archives.

### 1. Des initiatives plus ou moins récentes en matière d'archives spécialisées

La Bibliothèque Marguerite Durand, dédiée à l'histoire des femmes, trouve son origine dans le legs à la Ville de Paris, par une féministe, d'un fonds documentaire sur les femmes. Aujourd'hui installée dans le XIIIème arrondissement, cette bibliothèque assure la conservation des fonds d'archives qu'elle peut collecter, mais dispose de moyens limités.

Le Centre des archives du féminisme, créé en 2000 à la Bibliothèque universitaire d'Angers, vise à sauver les archives du féminisme, en établissant un lien entre chercheur(e)s et acteurs du féminisme ; à cette fin, il collecte et conserve les fonds de personnalités ou d'associations ayant joué un rôle de premier plan dans l'émancipation des femmes.

### 2. La nécessité d'un guide des sources

Outre ces deux centres, d'autres fonds majeurs concernant les femmes ou le féminisme se trouvent dans diverses bibliothèques et fonds d'archives non spécialisés.

C'est pourquoi l'élaboration d'un guide des sources, en projet, revêt une grande importance pour permettre aux chercheurs de se repérer dans l'ensemble des sources en la matière, privées ou publiques.

### III - ÉTAT DES LIEUX DE LA PLACE DES FEMMES DANS L'HISTOIRE ENSEIGNÉE

### 1 Une place limitée dans les programmes scolaires et les recommandations pédagogiques

La place limitée faite aux femmes dans l'histoire enseignée à l'Ecole se reflète dans les programmes scolaires d'histoire, qu'il s'agisse de l'enseignement primaire, du collège ou du lycée.

De même, rien n'est dit explicitement dans les recommandations complémentaires dont sont assortis les programmes sur la manière dont un enseignement de l'histoire pourrait rendre les femmes visibles et contribuer ainsi au combat pour l'égalité.

### 2. Une faible place dans les manuels scolaires

De ce fait, la place des femmes reste très limitée dans les manuels scolaires, part de l'enseignement plus facile à appréhender que les pratiques des enseignant(e)s dans les classes.

Cette absence des femmes de l'histoire enseignée est manifeste dès la fondation de l'école républicaine de Jules Ferry, et, jusqu'au milieu des années soixante-dix, la question même ne se pose pas, les femmes étant le plus souvent représentées

de façon stéréotypée. Depuis lors, les stéréotypes sexistes ont largement disparu des manuels d'histoire, mais la place qu'y tiennent les femmes a peu évolué, malgré la présence dans l'espace public des questions liées à l'égalité des droits et le dynamisme de la recherche en histoire des femmes.

### - L'enseignement primaire

Les noms de femmes sont ainsi très rares dans les manuels du primaire, à l'exception de Jeanne d'Arc. Les quelques autres femmes qui y sont parfois présentées, rarement toutes dans le même manuel, sont de trois types :

- les héroïnes populaires : Jeanne et/ou Blandine, toutes deux héroïnes et victimes ; Jeanne Hachette, dont le caractère exceptionnel est souligné ;
- les reines et régentes, en général « mauvaises ». Du fait de la loi salique, jamais évoquée, qui interdit en France aux femmes d'accéder de plein droit à l'exercice du pouvoir royal, les reines n'apparaissent au premier plan qu'aux périodes de régence, où l'affaiblissement du pouvoir central favorise des troubles, et souvent sous le signe de « l'étrangère ». Participent de ce type Catherine et Marie de Médicis, ou Anne d'Autriche;
- les femmes d'influence, telle Madame de Maintenon, qui, pour la plupart, sont présentées comme devant leur position à leurs charmes plus qu'à leur génie.

### - L'enseignement secondaire

Dans l'enseignement secondaire, la représentation des femmes lors de la Révolution française est de même très dépréciée : frivolité de Marie-Antoinette, violence de Charlotte Corday, frivolité et stérilité de Joséphine de Beauharnais... Olympe de Gouges, auteure de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, est évoquée dans un seul manuel récent. Des femmes apparaissent en groupe, dans la vie quotidienne ou dans le travail (filatures, notamment) mais surtout sous la forme d'illustrations, rarement assorties de commentaires.

Même si un souci de prendre en compte l'histoire des femmes apparaît dans certains des manuels les plus récents (2000-2003), le bilan reste ainsi très inégal. Les dossiers, qui peuvent servir aux enseignants pour préparer leur cours, pour l'étude de documents, dénotent de même un progrès, mais, présentés comme extérieurs au récit historique, ils maintiennent les femmes dans les marges de l'histoire. Celles-ci ne sont alors présentes, en ce qui concerne l'histoire contemporaine, que dans trois domaines : leur rôle dans l'industrialisation, leur travail à « l'arrière » pendant la guerre de 14-18, et l'évocation du droit de vote.

### IV - DES INITIATIVES RÉCENTES

### 1. Des inspections, régionales ou générale, désormais prêtes à poser la question

Le colloque « Apprendre l'histoire et la géo-

graphie à l'école », organisé en 2002 par l'Inspection générale d'Histoire et géographie, a ainsi marqué une inflexion. Un atelier portant sur « Le masculin et le féminin dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie » a montré que, les programmes offrant nombre de possibilités implicites, l'obstacle principal tient sans doute à l'absence au sein des cursus universitaires des évolutions historiographiques contemporaines en histoire des femmes et du genre. Ses participant(e)s ont cherché à repérer les points privilégiés des programmes au sein desquels l'ouverture au féminin, au masculin et à leurs rapports paraît indispensable et susceptible de renouveler les approches.

A l'initiative de l'inspection pédagogique régionale d'histoire et de géographie, se sont également tenues, le 28 mars 2001, dans le cadre de la Convention nationale pour l'égalité des chances, les premières rencontres de la Durance consacrées aux « Femmes dans l'histoire et le droit au passé. Réflexions et débats sur la recherche historique et les pratiques enseignantes ». Les ateliers ont travaillé par grandes périodes historiques, selon le découpage chronologique traditionnel de l'histoire telle qu'elle est enseignée en France, à l'Université comme dans l'enseignement secondaire : histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

### 2. Le rôle croissant des conventions internationales et européennes

La question de la place des femmes dans l'histoire enseignée s'inscrit par ailleurs dans le cadre de l'égalité des chances entre hommes et femmes, domaine dans lequel les conventions internationales et européennes ont pris une place croissante.

La Convention des Nations-Unies du 19 mars 1964 relative à « l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes » engageait ainsi les pays qui l'ont ratifiée à procéder à « l'élimination de toute conception stéréotypée des rôles de l'homme et de la femme à tous les niveaux et dans toutes les formes d'enseignement ». Le Conseil de l'Europe a publié un ouvrage « Enseigner l'histoire des femmes au XXème siècle. La pratique en salle de classes », outil pédagogique conçu pour « intégrer l'histoire des femmes dans l'enseignement tel qu'il est pratiqué dans les salles de classe en Europe ».

L'Union européenne rapporte la notion « d'égalité des chances » à la question de la différence des sexes, la convention de février 2000, destinée à l'ensemble des acteurs du système éducatif, faisant référence à la politique d'égalité globale entre les sexes et à la possibilité de financement par l'Europe, à travers les Fonds sociaux européens.

La convention interministérielle du 25 février 2000 « pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif », préconisait de même une prise en compte de ces questions dans les programmes et les manuels scolaires.

# 164

NUMÉRO

#### **Etude**

### **Annette WIEVIORKA**

Née le 10 janvier 1948 à Paris 2 enfants – 3 petits enfants

### **Fonctions au CES**

- Membre du groupe des Personnalités qualifiées ;
- Membre de la section des Relations extérieures ;
- Membre suppléante de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes

#### **Autres fonctions**

- Agrégée et docteur en histoire ;
- Professeur d'histoiregéographie en collège et lycée (1968-1991);
- Directrice de recherche au CNRS (IRICE-Paris I);
- Membre du Conseil supérieur des archives :
- Présidente de l'association « Une cité pour les archives nationales »

#### Auteur notamment de :

- Les livres du souvenir. Mémoriaux juifs de Pologne (en collaboration avec I. Niborski, 1983);
- Ils étaient juifs, résistants, communistes (1985) ;
- Le Procès Eichmann (1989);
- Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli (1992, prix Henri Hertz);
- Le procès de Nuremberg (1995);
- Passant, souviens-toi. Lieux du souvenir de la Seconde Guerre mondiale (En collaboration avec S. Barcellini, 1995);
- Auschwitz expliqué à ma fille (1999)

#### A dirigé

- Mille ans de cultures ashkénazes (en collaboration avec J. Boumgarten, Rachel Ertel, I. Niborski, 1994);
- L'état du monde en 1945 (en collaboration avec S. Courtois);
- Les procès de Nuremberg et de Tokyo (1995);
- Les juifs de France de la Révolution à nos jours (En collaboration avec JJ. Becker) ;
- Justin Godard. Un homme dans son siècle (1871-1956) (mars 2004)

#### **Décorations**

- Chevalier dans l'Ordre des Arts et Lettres ;
- Chevalier dans l'Ordre national du Mérite ;
- Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur

## « QUELLE PLACE POUR LES FEMMES DANS L'HISTOIRE ENSEIGNÉE ? » (Etude)

**RAPPORTEURE: Annette WIEVIORKA** 

La place accordée aux femmes dans l'histoire enseignée en France reste faible.

L'Histoire, dans notre pays, est en effet traditionnellement celle de la Nation et de sa construction, une histoire où seuls les évènements, les guerres, les grands hommes, structurent le récit.

Cette présentation partielle de la réalité -les femmes ayant représenté, hier comme aujourd'hui, la moitié de l'humanité-, qui contraste avec le dynamisme de la recherche et la qualité des publications en matière d'histoire des femmes, contribue à entretenir dans les mentalités le sentiment de l'inégalité entre les sexes.

Le Conseil économique et social propose :

#### 1. Une amélioration de la collecte et de la visibilité des archives

- Inciter associations féminines ou féministes à rassembler et à déposer leurs archives, et les conservateurs à repérer, dans leur fonds d'archives, celles concernant la dimension féminine ou féministes ;
  - Favoriser la création de guides et d'inventaires permettant leur repérage ;
- Informer les futur(e)s enseignant(e)s en histoire, dans le cadre des IUFM, de l'existence de ces guides et inventaires, afin de favoriser ultérieurement leur utilisation

### 2. Une véritable prise en compte dans l'enseignement universitaire et la recherche

- Favoriser l'intégration de l'histoire des femmes ou du genre dans les différentes périodes de la typologie historique traditionnelle, pour éviter d'en faire un « *ghetto* » ;
- Créer, pour un temps, des « postes fléchés » histoire des femmes ou du genre (dont les titulaires doivent nécessairement traiter cette thématique) de chercheur(e)s (CNRS) et d'enseignant(e)s chercheur(e)s spécialisé(e)s, pour impulser un mouvement dont le but est la réintégration des femmes dans l'histoire ;
- Familiariser chaque étudiant(e) d'histoire, au cours de son cursus, aux problématiques de l'histoire des femmes et du genre par le biais d'une Unité d'enseignement (UE) ; intégrer le genre dans une des questions mises aux concours de l'enseignement en histoire-géographie (CAPES, Agrégation) ;
  - Aborder cet aspect dans les IUFM, en particulier pour les enseignant(e)s du primaire.

### 3. Une présence accrue dans l'enseignement primaire et secondaire

- Veiller, par l'entremise du Conseil national des programmes et de l'Inspection générale de l'Education nationale, à ce que les programmes fassent une plus large place à la présence des femmes dans l'histoire, à ce que les acquis de la recherche irriguent davantage les programmes, instructions et manuels, et faire procéder par l'Inspection générale d'histoire à un bilan des pratiques à cet égard en salle de classe ;
- Inciter les éditeurs à tenir compte dans les manuels, pour chaque partie du programme, de la manière dont l'histoire des femmes et du genre a changé l'interprétation de l'Histoire, et les encourager, par des subventions, à publier des outils (comme un manuel de textes utilisable par les enseignants) facilitant la prise en compte de l'histoire des femmes dans l'enseignement de l'histoire aux élèves ;
- Créer un Haut-Conseil chargé de la lecture des manuels scolaires, dont les avis seraient rendus publics, pour veiller, notamment, à ce que les manuels scolaires donnent une image plus équilibrée de la place respective des hommes et des femmes dans l'histoire ;
- Distribuer dans tous les établissements scolaires des ouvrages accessibles aux élèves par l'intermédiaire des Centres de documentation et d'information (CDI), et inciter à la publication par le Centre national et les Centres régionaux de documentation pédagogique d'outils (films, CD-ROM...) permettant une meilleure introduction de l'histoire des femmes dans l'enseignement de l'histoire aux élèves ;
- Consacrer, lors de la Journée internationale de la Femme, le 8 mars, un point sur la nature de cette journée dans tous les lieux d'enseignement, en dressant le portrait historique d'une femme.